LA VILLE DE SAINT-CLAUDE
(Sous-Préfecture du Jura)

RECRUTE
POUR SA POLICE MUNICIPALE

Par voie statutaire, dans le cadre d'un départ à la retraite

SON RESPONSABLE DE SERVICE (H/F) :

Cadre d'emploi des chefs de service de la Police Municipale. Catégorie B

Au sein d'une équipe composée de 6 agents de Police Municipale, 3 ASVP dont 1 agent à mi-temps administratif

Missions principales :

- Encadrer un service composé de 5 agents de police, 3 ASVP, dont 1 à mi-temps administratif.
- Coordonner les missions relevant de la compétence du Maire en matière de tranquillité, de salubrité et de sécurité des personnes, des biens et du domaine public.

- Définir les priorités d'intervention en lien avec les spécificités locales :
  - Gestion des deux quartiers prioritaires,
  - Sécurisation du pôle éducatif,
  - Prévention des incivilités,
  - Maintien de la tranquillité publique.
- Organiser et superviser les patrouilles (véhicules, pédestres, motocyclistes), les actions de prévention, les contrôles de stationnement, de circulation et de sécurité urbaine,
- Assurer la gestion opérationnelle de la fourrière municipale, avec un véhicule dédié,
- Encadrer les missions de proximité : présence sur les marchés, sécurisation des événements publics, interventions diverses sur l'espace public, ilotages,
- Participer activement à la coordination avec les partenaires de la sécurité :
  - Gendarmerie nationale,
  - Éducation nationale,
  - Bailleurs sociaux,
  - Préfecture et autres institutions.
- Préparer, rédiger et suivre les dossiers administratifs : arrêtés municipaux, rapports, procès-verbaux, amendes administratives, statistiques d'activité,
- Proposer et mettre en œuvre des actions de prévention, médiation ou sécurité, en lien avec les besoins du territoire,
- Assurer la gestion et le suivi des équipements :
  - Armement (catégorie B et D) : arme de poing 9mm semi-automatique, pistolet à impulsions électriques, bâton télescopique, bombe lacrymogène,
  - Matériel de radiocommunication,
  - Vidéoprotection (Centre Supervision Urbain de 60 caméras et 13 VPI),
  - Parc de véhicules : 2 véhicules sérigraphiés, 2 motocyclettes 750 cm³, 1 véhicule banalisé.
- Participer aux astreintes et mobilisations exceptionnelles : événements communaux, manifestations, gestion de crise, intempéries, etc.

Profil :

- Très bonne maîtrise du cadre réglementaire applicable aux polices municipales, du CGCT et du Code de la Sécurité Intérieure,
- Excellentes capacités en encadrement d'équipe, en gestion de conflit et en organisation du service,
- Maîtrise des outils numériques de sécurité : logiciels métiers, systèmes de vidéoprotection, radiocommunication,
- Sens aigu du service public, diplomatie, discrétion et loyauté,
- Capacité à travailler en réseau et en partenariat, avec une posture proactive de médiation et de proximité,
- Très bonnes aptitudes rédactionnelles : notes, courriers, rapports circonstanciés,
- Gestion et suivi du budget.
- Participation aux astreintes, cérémonies officielles et événements communaux,
- Présence physique sur le terrain,
- Port de l'uniforme obligatoire,
- Armement de catégorie B et D, soumis à arrêté municipal et autorisation préfectorale,
- Permis A ou A2 et B exigés pour la conduite des véhicules et motocyclettes du service.

Temps de travail :

- 39 heures hebdomadaires sur 5 jours (du lundi au vendredi ou du mardi au samedi) et sur une amplitude horaire de 13 heures pour les deux équipes

POSTE A POURVOIR AU 1er janvier 2026
(Tuilage de 3 mois avec le Chef de poste)

Rémunération statutaire, régime indemnitaire - avantages COS – Tickets restaurants

Candidature à adresser au plus tard le 28 novembre 2025 à :

Monsieur le Maire de Saint-Claude
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – BP 123- 39206 SAINT-CLAUDE

recrutement@mairie-saint-claude.fr